

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

-----  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA DETTE PUBLIQUE

-----  
COMITÉ NATIONAL DE  
LA DETTE PUBLIQUE  
-----

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple-Un But-Une Foi

-----

# STRATÉGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC DU MALI À MOYEN TERME 2023-2025

Août 2022



# TABLE DES MATIERES

Table des matières .....	2
<b>SIGLES ET ACRONYMES .....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>4</b>
I. Liste des tableaux.....	4
II. Liste des graphiques.....	4
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>OBJECTIFS ET CHAMP DE LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC A MOYEN TERME (SDMT 2023-2025) .....</b>	<b>7</b>
I. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2022.....	7
A. Revue du portefeuille de la dette publique.....	8
1. Dette publique .....	8
1.4. Dette intérieure par type d'instruments.....	10
1.5. Dette extérieure par catégorie de créanciers .....	12
1.6. Coût par type de dette.....	13
1.7. Profil des échéances par type de dette .....	13
II. Récapitulatif des indicateurs .....	14
III. Cibles stratégiques des indicateurs et revue de la mise en œuvre de la stratégie 2022-2024.....	15
A. Cibles stratégiques des indicateurs .....	15
B. Revue de la mise en œuvre de la stratégie 2022-2024.....	15
IV. Sources de financement (extérieures et intérieures), plafond d'endettement public pour la période 2023-2025	16
A. Justification de l'emprunt public .....	16
1. Besoins de financement .....	17
2. Termes et conditions indicatifs des nouveaux emprunts en 2023.....	17
B. Orientations de la politique d'endettement pour la période 2023-2025.....	18
V. STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC POUR LA PERIODE 2023-2025 .....	18
A. Présentation des stratégies.....	19
1. Stratégie S1 : Stratégie de base.....	19
2. Stratégie S2 : Extension des maturités domestiques et augmentation de la part des instruments en Euro ....	19
3. Stratégie S3 : Maximisation des prêts extérieurs (augmentation des prêts concessionnels au fil des années)	19
4. Stratégie S4 : Recours à un emprunt commercial international combiné à une extension des maturités	20
intérieures et une augmentation des prêts concessionnels et semi-concessionnels .....	20
B. Validation des hypothèses.....	20
C. Analyse des résultats.....	21
1. Profils d'amortissement et indicateurs de coûts et de risques.....	21
2. Analyse de la sensibilité aux chocs, choix de la stratégie et perspectives de viabilité de la dette .....	24
<b>VI. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>27</b>



## SIGLES ET ACRONYMES

<b>ATM</b>	Durée Moyenne de Maturité
<b>ATR</b>	Durée Moyenne de Révision de Taux d'Intérêts
<b>BADEA</b>	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
<b>BID</b>	Banque Islamique de Développement
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africaine de Développement
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CM</b>	Conseil des Ministres
<b>CNDP</b>	Comité National de la Dette Publique
<b>CREDD</b>	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
<b>CVD</b>	Cadre de Viabilité de la Dette
<b>DGB</b>	Direction Générale du Budget
<b>DGDP</b>	Direction Générale de la Dette Publique
<b>DNTCP</b>	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
<b>DTS/XDR</b>	Droits de Tirages Spéciaux
<b>EUR</b>	Euro
<b>FAD</b>	Fonds Africain de Développement
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
<b>FIDA</b>	Fonds International pour le Développement Agricole
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>FSD</b>	Fonds Saoudien pour le Développement
<b>IADM</b>	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
<b>IBW</b>	Institutions de Breton Woods
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>INSTAT</b>	Institut National de la Statistique
<b>LOPM</b>	Loi d'Orientation et de Programmation Militaire
<b>LPSI</b>	Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PPTE</b>	Pays Pauvres Très Endettés
<b>PTI</b>	Programme Triennal d'Investissement
<b>SDMT</b>	Stratégie d'Endettement à Moyen Terme
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UMOA</b>	Union Monétaire Ouest Africaine
<b>UNTM</b>	Union Nationale des Travailleurs du Mali
<b>USD</b>	Dollar des Etats Unis d'Amérique
<b>VA</b>	Valeur Actualisée
<b>XOF</b>	Francs CFA



# LISTE DES ILLUSTRATIONS

## I. LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Composition par type de dettes.....	8
Tableau 2 : Composition par type de taux d'intérêts.....	9
Tableau 3 : Dette intérieure par type d'instruments.....	10
Tableau 4 : Maturités des Obligations.....	11
Tableau 5 : Dette extérieure par catégorie de créanciers.....	12
Tableau 6 : Coût par type de dette.....	13
Tableau 7 : Indicateurs de coûts et risques.....	14
Tableau 8 : Besoins de financement (Milliards de FCFA).....	17
Tableau 9 : Termes et conditions indicatifs des nouveaux emprunts en 2023.....	18
Tableau 10 : Indicateurs de coûts et risques.....	21

## II. LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Composition de la dette publique.....	9
Graphique 2 : Composition par monnaies.....	10
Graphique 3 : Dette intérieure par type d'instruments.....	11
Graphique 4 : Maturités des Obligations.....	11
Figure 5 : Dette Extérieure par catégorie de créanciers à fin 2022.....	12
Graphique 6 : Principaux créanciers du Mali (Dette extérieure).....	12
Graphique 7 : Profil des échéances par type de dette (en millions de FCFA).....	13
Figure 8 : Financement intérieur net par stratégie (par rapport au PIB).....	20
Graphique 9 : Profils d'amortissement de la dette extérieure et intérieure après la mise en œuvre de chaque stratégie.....	21
Graphique 10 : Résultats des tests de sensibilité aux chocs.....	24



## INTRODUCTION

La gestion de la dette a pour objectif majeur de pourvoir aux besoins de financement de l'Etat et de ses obligations futures de paiement au moindre coût possible, à court, moyen et long termes, en maintenant les risques à un niveau satisfaisant, tout en réalisant les autres objectifs des Autorités, tels que le développement durable, la réduction de la pauvreté, le développement des marchés financiers, etc.

Dans le but d'atteindre cet objectif et d'encadrer le processus de ré-endettement des pays post-PPTE en vue de leur permettre de mobiliser des ressources dont ils ont besoin dans les limites de leurs capacités de remboursement, les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont adopté le 04 juillet 2007, le Règlement N°09/2007/CM/UEMOA portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les Etats membres de l'Union.

Ce dispositif permet à chaque pays membre d'avoir, entre autres, un guide concernant les décisions d'emprunts, de manière à couvrir son besoin de financement tout en tenant compte des moyens dont il dispose pour assurer le service de sa dette actuelle et future, ainsi que les chocs auxquels il peut être exposé.

Conformément aux prescriptions du Règlement susmentionné, chaque Etat doit se doter d'un document de stratégie d'endettement, à annexer annuellement à la Loi des Finances.

L'élaboration d'une stratégie d'endettement concourt à la rationalisation et à l'efficacité des ressources d'emprunt étant entendu qu'elles sont indispensables au regard de l'insuffisance des ressources internes pour couvrir les besoins de financement de l'Etat.

En effet, l'endettement doit s'inscrire dans le cadre d'une politique dynamique pour être compatible avec les objectifs macroéconomiques à court, moyen et long termes permettant d'assurer une croissance économique soutenue et durable, afin de faire face convenablement au service de la dette.

En raison de cette exigence communautaire, le Mali, depuis quelques années, s'est doté d'un document de stratégie d'endettement à moyen terme glissant annuellement, qui a pour objectif d'encadrer son processus d'endettement dans le souci d'assurer convenablement les besoins de financement de l'économie nationale sans porter atteinte à la viabilité de la dette et à la soutenabilité des finances publiques.

L'élaboration de la stratégie d'endettement à moyen terme 2023-2025 intervient, d'une part, dans un contexte caractérisé par les multiples efforts continus de l'Etat pour faire face aux effets de la crise multiforme et multidimensionnelle sans précédent que connaît le pays depuis 2012, des sanctions économiques et financières de l'UEMOA et de la CEDEAO et, d'autre part, dans un contexte de crise sanitaire mondiale marqué par la pandémie de COVID-19.

Pour sortir de ces crises, l'Etat du Mali a multiplié des actions et initiatives allant dans le sens de rétablir la paix et de maintenir la cohésion sociale, telles que la signature, le 15 mai 2015, de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger qui a été parachevé le 20 juin 2015, l'organisation de la Conférence d'Entente Nationale, le Dialogue National Inclusif, les Assises



Nationales de la Refondation, l'adoption du Chronogramme des réformes politiques et institutionnelles, du referendum constitutionnel et des élections, etc. Des actions ont été également menées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et l'atténuation de son impact sur l'économie.

La mise en œuvre de ces multiples engagements et actions nécessite d'importants efforts de l'Etat en termes de mobilisation de ressources financières sur le plan national et international.

Dans un souci de lutte contre la pandémie, de rétablissement de la paix et de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national, d'assurer l'autosuffisance alimentaire et de mettre toutes les régions du pays au même niveau de développement socio-économique, la gestion budgétaire de 2022 est marquée notamment par la poursuite des actions suivantes :

- la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du pays (CREDD 2019-2023) ;
- la mise en œuvre de la feuille de route de la Transition ;
- la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) ;
- la mise en œuvre de la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure (LPSI) ;
- la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;
- la promotion de la politique agricole (avec une affectation budgétaire annuelle de 15% depuis 2015) ;
- l'opérationnalisation de la politique de régionalisation du pays ;
- la consolidation des acquis dans les secteurs sociaux ;
- le financement des investissements structurants dans les secteurs productifs ;
- le renforcement des allocations pour la décentralisation budgétaire en vue de l'atteinte de 30% des recettes budgétaires transférées aux collectivités territoriales ;
- la mise en œuvre du plan national de lutte contre la pandémie de COVID-19 et ses effets sur l'économie à travers, entre autres, le soutien aux ménages vulnérables et l'appui aux secteurs économiques en difficultés.

Ces actions se poursuivront durant l'année 2023, qui sera marquée par la tenue des élections territoriales et référendaire et la mise en œuvre d'un nouveau Plan de Réforme de la Gestion des Finances Publiques au Mali.

Au regard de l'importance et du caractère d'urgence à satisfaire ces besoins de financements, la mobilisation d'importantes ressources constitue un défi énorme pour notre pays. La nécessité de définir une stratégie d'endettement demeure un impératif. Cette stratégie est partie intégrante des fonctions principales de gestion de la dette et vise à assurer le financement des besoins de développement national tout en ayant pour préoccupation la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

Le présent document répond au besoin de disposer, notamment pour le Comité National de la Dette Publique (CNDP), d'un référentiel pour la supervision des actes d'endettement et une gestion rationnelle de la dette publique. Il s'articule autour des trois principaux points suivants :



- l'analyse du portefeuille de la dette publique au 31 décembre 2022 ;
- l'évaluation de la stratégie d'endettement à moyen terme de 2022-2024 ;
- la stratégie d'endettement public à moyen terme 2023-2025.

## **OBJECTIFS ET CHAMP DE LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC A MOYEN TERME (SDMT 2023-2025)**

Les objectifs de cette stratégie consistent à :

- combler les besoins de financement et faire face aux obligations de paiement actuelles et futures du Trésor Public ;
- s'assurer que les risques liés au portefeuille de la dette publique restent dans des limites acceptables ;
- optimiser les coûts de financement;
- développer et approfondir le marché régional de titres publics de l'UMOA.

Le champ de la SDMT est circonscrit à la dette publique de l'administration centrale. Les passifs conditionnels, comme les dettes contractées par les collectivités locales, les établissements publics et autres entités assimilables, ne sont pas dans le champ en raison de l'insuffisance de données y afférentes. Toutefois, la portée de la SDMT pourrait être étendue à ces entités dès que ces informations seront disponibles.

### **I. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Pour l'analyse du portefeuille de la dette publique du Mali, les indicateurs de suivi ci-après ont été retenus :

- risque de refinancement :
  - (i) vie moyenne de la dette;
  - (ii) refinancement sur 1 an.
- risque de taux d'intérêt :
  - (i) période moyenne de révision;
  - (ii) dette révisable dans 1 an;
  - (iii) concessionnalité moyenne du portefeuille.
- qualité du portefeuille :
  - (i) risque de change : Ratio dette extérieure/dette Totale;
  - (ii) répartition du portefeuille de la dette par monnaies.
- soutenabilité de la dette :
  - (i) indicateurs de viabilité de la dette extérieure ;
  - (ii) Valeur Actualisée (VA)/exportation de biens et services (%) ;
  - (iii) Valeur Actualisée (VA)/PIB (%) ;
  - (iv) Valeur Actualisée (VA)/recettes budgétaires (%) ;
  - (v) indicateurs de viabilité de la dette publique et publiquement garantie.



Ces indicateurs sont tirés de l'analyse du portefeuille de la dette à fin 2022 et de la dernière analyse de viabilité de la dette publique du Mali effectuée par le FMI et la Banque mondiale en février 2021.

## A. REVUE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE

L'évolution de la dette publique extérieure du Mali a été marquée par plusieurs opérations de restructuration dont le pays a bénéficié avant l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) et dans le cadre de l'initiative PPTE ainsi que de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) en 2006. Ces allègements ont eu un impact positif et significatif sur la viabilité de la dette extérieure du Mali permettant une diminution de l'encours de la dette totale de 103% du PIB en 2000 à 19% en 2006. Cet encours a connu un envol depuis quelques années et ressortait déjà à 27,1% du PIB en 2013, puis a progressé pour atteindre 30,6% en 2015 avant de franchir les 35% du PIB à partir de 2016. Au 31 décembre 2022, il devrait ressortir à 53,9% du PIB contre 52,0 % au 31 décembre 2021. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse de plus en plus importante des besoins de financements exacerbée, entre autres, par la pandémie de COVID-19 et la crise sécuritaire.

Par le passé, le Mali a essentiellement mobilisé des financements extérieurs. Cependant, le pays a entrepris la diversification de ses sources de financement en recourant au marché des titres publics par l'émission de Bons du Trésor (depuis 2003) et d'Obligations du Trésor à partir de 2008.

Il ressort de la revue du portefeuille projeté de la dette publique au 31 décembre 2022 les analyses ci-après :

### 1. Dette publique

#### 1.1. Composition par type de dettes

**Tableau 1 : Composition par type de dettes**

	Montants en millions de FCFA	%
<b>Dette publique</b>	6 174 110	100
Dette intérieure	3 479 747	56,36
Dette extérieure	2 694 363	43,64

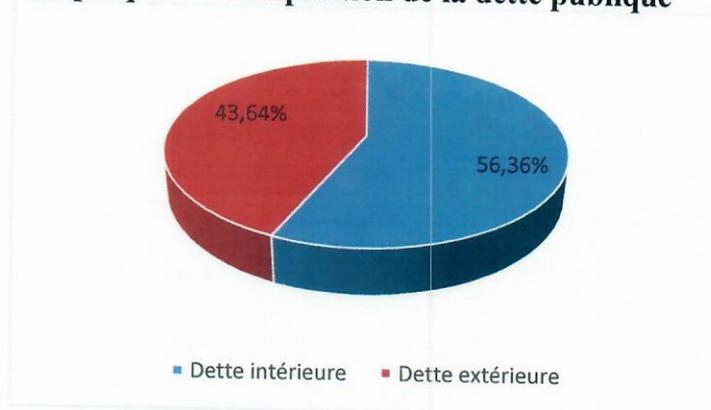
**Source : DGDP, DNTCP 2022**

#### NB :

- La dette intérieure est constituée des prêts libellés en monnaie locale y compris les prêts du FMI et de la BOAD ;
- la dette extérieure est constituée des prêts libellés en devises.



**Graphique 1 : Composition de la dette publique**



**Source : DGDP 2022**

Il ressort de l'analyse du portefeuille de la dette publique que l'encours total s'élèverait au 31 décembre 2022 à 6 174,11 milliards de FCFA constitué de 2 694,36 milliards de FCFA de dette extérieure, soit 43,64% et 3 479,75 milliards de FCFA de dette intérieure, soit 56,36%.

### 1.2.Composition par type de taux d'intérêts

**Tableau 2 : Composition par type de taux d'intérêts**

	Montants en millions de FCFA	%
<b>Dette publique</b>	6 174 110	100
Dette à taux fixe	6 174 110	100
Dette à taux variable	0	0

**Source : DGDP 2022**

Le portefeuille est entièrement constitué de dettes à taux d'intérêt fixe.



### 1.3.Composition par monnaies

**Graphique 2 : Composition par monnaies**



**Source : DGDP 2022**

**Note :** XOF = Franc CFA ; CNY = Yuan chinois ; USD = Dollar américain ; EUR = Euro ; KWD = Dinar Koweïtien ; JPY = Yen japonais ; SAR = Riyal saoudien ; AED= Dinar des Emirats ; KRW = Won Coréen ; GBP = Livre sterling.

La dette publique, au 31 décembre 2022, serait constituée de 43,64% de devises étrangères et de 56,36% de monnaie locale (XOF). Il en résulte que le portefeuille pourrait être exposé à un risque de change. Cependant, ce risque serait quelque peu atténué par la proportion de dette libellée en Euro (14,35%) ayant une parité fixe avec le franc CFA.

### 1.4. Dette intérieure par type d'instruments

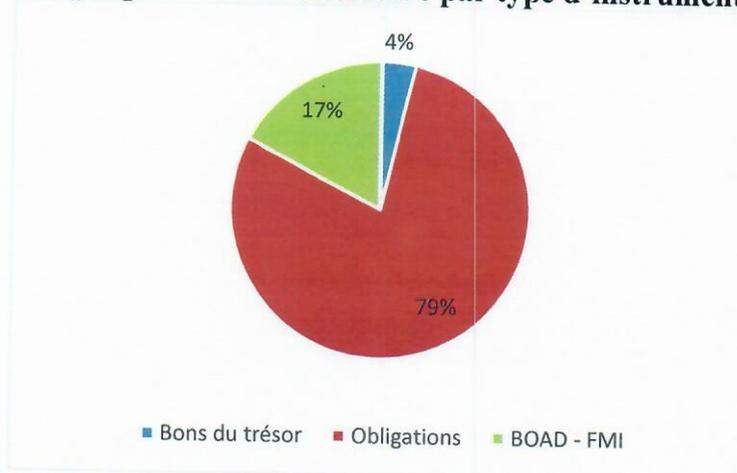
**Tableau 3 : Dette intérieure par type d'instruments**

	Montants en millions de FCFA	%
Total Dette intérieure	3 479 747	100
Bons du trésor	137 237	4
Obligations	2 743 678	79
Autres (BOAD et FMI)	598 832	17

**Sources : DNTCP ; DGDP 2022**



**Graphique 3 : Dette intérieure par type d'instruments**



**Source : DNTCP ; DGDP 2022**

La dette intérieure est composée principalement de titres publics à court, moyen et long termes dont 79% d'Obligations et 4% de Bons du Trésor. Les autres instruments (17%) sont constitués des prêts de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et du FMI.

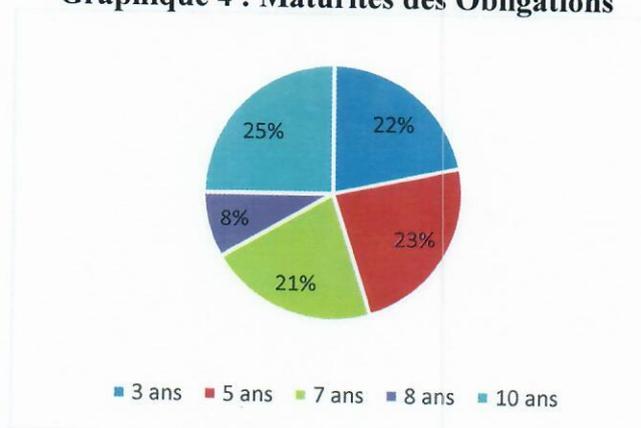
En ce qui concerne les obligations, le tableau ci-après donne les différentes caractéristiques par maturité :

**Tableau 4 : Maturités des Obligations**

Maturités des Obligations	Montants en Million de FCFA	%
3 ans	594 651	22
5 ans	643 716	23
7 ans	586 690	21
8 ans	232 621	8
10 ans	686 000	25
<b>Total</b>	<b>2 743 678</b>	<b>100</b>

**Source : DGDP ; DNTCP 2022**

**Graphique 4 : Maturités des Obligations**



A la lecture du tableau, il ressort qu'à fin 2022, les obligations de maturité 3 ans, 5 ans, 7 ans, 8 et 10 ans représenteraient respectivement 22%, 23%, 21%, 8% et 25% du portefeuille des obligations. Par

mode d'émission, les obligations par syndication représenteraient 69% des obligations de longue maturité (7, 8 et 10 ans) et 38% du portefeuille des obligations.

### 1.5. Dette extérieure par catégorie de créanciers

**Tableau 5 : Dette extérieure par catégorie de créanciers**

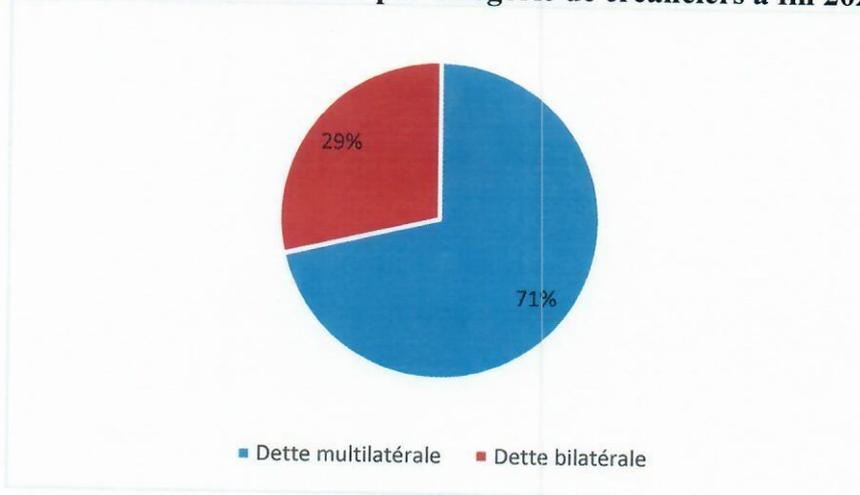
	Montant (millions de FCFA)	%
<b>Dette Extérieure</b>	2 694 363	100
Dette Multilatérale	1 922 815	71
Dette Bilatérale	771 548	29

**Source : DGDP 2022**

A fin 2022, l'encours de la dette extérieure se décomposerait comme suit :

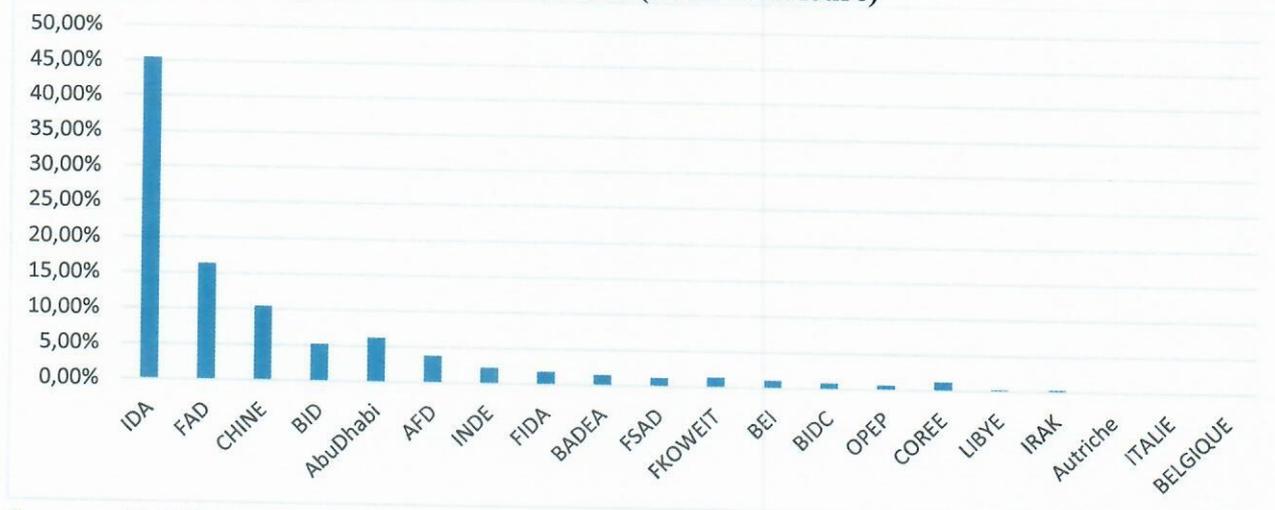
- 1 922,82 milliards de FCFA de dette multilatérale, soit 71% ;
- 771,55 milliards de FCFA de dette bilatérale, soit 29%.

**Figure 5 : Dette Extérieure par catégorie de créanciers à fin 2022**



**Source : DGDP 2022**

**Graphique 6 : Principaux créanciers du Mali (Dette extérieure)**



**Source : DGDP 2022**



Les principaux créanciers du Mali à fin 2022 seraient : la Banque Mondiale (IDA) (45,45%), le FAD (16,41%) et la Chine (10,46%). Ces partenaires représenteraient 71,15% du portefeuille de la dette extérieure dont 60,34 % hautement concessionnels (IDA et FAD).

### 1.6. Coût par type de dette

Tableau 6 : Coût par type de dette

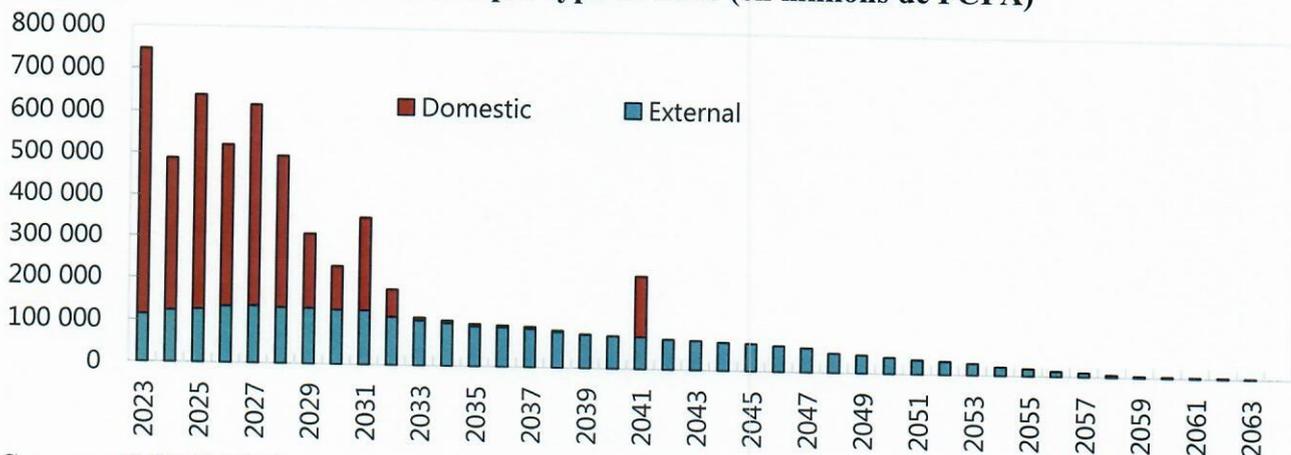
Coût de la Dette	%
Taux d'intérêt moyen sur la dette totale	3,43
Taux d'intérêt moyen sur la dette intérieure	5,27
Taux d'intérêt moyen sur la dette extérieure	1,04

Source : DGDP 2022

L'analyse du portefeuille montre que la dette intérieure coûte cinq (05) fois plus chère que la dette extérieure. Par ailleurs, le coût moyen de la dette est relativement faible (3,43%) dû à la concessionnalité de la dette extérieure (1,04%).

### 1.7. Profil des échéances par type de dette

Graphique 7 : Profil des échéances par type de dette (en millions de FCFA)



Source : DGDP 2022

On constate que 68% de la dette intérieure arrive à échéance dans les cinq (05) prochaines années. Quant à la dette extérieure, le profil de remboursement est échelonné sur une période relativement plus longue, prouvant encore une fois son caractère concessionnel.

En ce qui concerne le profil de remboursement de la dette totale, on constate qu'une forte proportion (49%) de la dette totale arrive à échéance dans les cinq prochaines années, due à la dette intérieure. De 2023 à 2031, on observe une évolution en dents de scies en termes de remboursement. A partir de 2032, la tendance est baissière, à l'exception de l'année 2041 pour laquelle un pic est observé en raison du prêt in fine du FMI de 2021 arrivant à échéance.



## II. RECAPITULATIF DES INDICATEURS

Tableau 7 : Indicateurs de coûts et risques

Indicateurs de coûts et risque		Dettes extérieures	Dettes intérieures	Dettes totales
Dettes nominale (millions de FCFA)		2 694 363,5	3 479 746,9	6 174 110,4
Dettes nominale (millions de USD)		4 395,1	5 676,2	10 071,3
Dettes nominale (% du PIB)		23,5	30,4	53,9
Valeur actualisée nette (% du PIB)		15,3	30,6	45,9
Coût de la dette	Paiement d'intérêt (% PIB)	0,2	1,6	1,8
	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	1,0	5,3	3,4
Risque de refinancement	Durée moyenne d'échéance (ans) ATM	12,7	4,3	8,0
	Dettes amortissables durant l'année prochaine (% du total)	4,1	18,2	11,9
	Dettes amortissables durant l'année prochaine (% du PIB)	1,0	5,5	6,5
Risque de taux d'intérêt	Durée moyenne à refixer (ans) (ATR)	12,7	4,3	8,0
	Dettes refixées durant l'année prochaine (% du total)	4,1	18,2	11,9
	Dettes à taux d'intérêt fixe incluant les bons (% du total)	100,0	100,0	100,0
Risque de change	Dettes en devises (% du total)			43,6
	Amortissements en devise durant l'année prochaine (% du stock de réserves en devises)			0,88

Source : DGDP 2022

À fin 2022, la dette nominale rapportée au PIB représenterait 53,9% contre 52,0% à fin 2021, ce qui respecte les critères de convergence de l'UEMOA ( $\leq 70\%$ ).

Pour la même période, la valeur actualisée de la dette rapportée au PIB, représenterait 45,9%, inférieure à 55% exigé par le FMI pour les pays ayant une capacité moyenne de gestion de la dette, dont le CPIA<sup>1</sup> est compris entre 3,25 et 3,75 (pour le Mali le CPIA était de 3,4 en 2019).

On constate que le coût moyen de la dette intérieure augmente légèrement par rapport à l'année dernière (5,3% contre 5,1%) et qu'elle coûte cinq (05) fois plus chère que la dette extérieure. Par ailleurs, le coût moyen de la dette est relativement faible (3,4%) dû à la dette extérieure qui est fortement concessionnelle (1,0%).

Les indicateurs faisant référence à la maturité moyenne (4,3 ans) et la proportion de dette intérieure qui arrive à échéance dans un an (18,2%) montrent l'existence d'un risque de refinancement.

Toutefois, ce risque est atténué lorsqu'on rapporte l'analyse à la dette totale du fait de la concessionnalité de la dette extérieure.

La proportion de la dette intérieure révisable dans un (1) an est de 17,9%, ce qui expose davantage le portefeuille à un risque de taux d'intérêt. Toutefois, ce risque a légèrement diminué par rapport à

<sup>1</sup> CPIA : Country Policy and Institutional Assessment (Evaluation des Politiques et des Institutions du Pays)



l'année dernière où la proportion était de 19,0%, dû à l'augmentation de la maturité de la dette intérieure (4,3 ans en 2022 contre 3,6 ans en 2021).

Il importe de faire également mention du risque de change dû à la forte proportion de dette libellée en devises dans le portefeuille, soit 43,6%. Cependant, ce risque serait atténué par la proportion de dette libellée en Euro (14,35%) ayant une parité fixe avec le franc CFA.

### III. CIBLES STRATEGIQUES DES INDICATEURS ET REVUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE 2022-2024

#### A. CIBLES STRATEGIQUES DES INDICATEURS

CIBLE STRATEGIQUE	VALEUR OU FOURCHETTE	VALEUR ACTUELLE AU 31/12/2022
Durée de vie moyenne de la dette intérieure	Supérieure à 3,6 ans	4,3
Part de la dette arrivant à échéance dans 1 an	Inférieure à 12%	11,9%
Part de la dette libellée en devises	Inférieure à 50%	43,6%

#### B. REVUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE 2022-2024

La stratégie d'endettement 2022-2024 consistait à recourir à un emprunt commercial, à l'extension des maturités domestiques et des prêts extérieurs concessionnels et semi-concessionnels. Dans cette stratégie la moyenne du financement extérieur sur la période était de 31%.

Pour l'année 2022, la stratégie de financement retenue envisageait 17% pour les instruments de dette extérieure et 83% pour ceux de la dette intérieure. Sur la base des réalisations au 30 juin et des décaissements attendus jusqu'à la fin de l'année 2022, le financement extérieur représenterait 4,4%, contre 7,5% pour l'année 2021.

Ce niveau de réalisation attendu s'explique principalement par les effets des sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali qui ont conduit à la suspension des décaissements de certains partenaires. A cela s'ajoutent les effets de la crise sanitaire sur la mise en œuvre des projets et programmes.

Malgré ces difficultés, la tendance vers l'atteinte de l'objectif initialement prévu sur la période pourrait se maintenir avec la reprise de la coopération avec les partenaires et la maîtrise des effets de la pandémie.

S'agissant de la dette intérieure, il avait été retenu de poursuivre le reprofilage du portefeuille consistant à augmenter graduellement la part des titres publics de longues maturités (obligations du Trésor à partir de 5 ans) tout en mettant l'accent sur l'amélioration des coûts des ressources à mobiliser. Aussi, les émissions de titres sur les maturités benchmark (91 jours, 182 jours, 364 jours, 3 ans, 5 ans, 7 ans, 10 ans, etc.) devaient être maintenues sur la période.



A ce titre, pour l'année 2022, les émissions de titres publics sur le marché financier régional de l'UEMOA étaient fixées à 84% et 16% respectivement pour les obligations et les bons du Trésor. Il convient de rappeler qu'avec les sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali, aucune émission de titres publics n'a été réalisée durant le 1<sup>er</sup> semestre.

Par ailleurs, l'exécution du programme d'émission sur le reste de l'année s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire de la COVID-19. A cet effet, les titres « Obligations de Relance (OdR) » et « Bons de Soutien et de Résilience (BSR) » qui bénéficient des conditions de refinancement avantageuses aux guichets de la BCEAO ont permis de couvrir les besoins de financement et engendrer une baisse du coût de la dette. Sur la base des réalisations au 31 juillet et des émissions programmées jusqu'à la fin de l'année 2022, les proportions ressortiraient à 12% pour les bons du trésor et 88% pour les obligations du trésor. Au 31 décembre 2022, les émissions de plus longues maturités (5 ans, 7 ans et 10 ans) représenteraient 65% contre une prévision de 81%. Ce résultat s'explique notamment par les tensions de liquidité observées sur le marché financier régional durant le 2<sup>ème</sup> semestre.

De l'évaluation, il ressort que la première année de la mise en œuvre de la stratégie 2022-2024 a été fortement impactée par les sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA ainsi que les effets de la COVID 19 qui ont entraîné le ralentissement des activités en ce qui concerne la mobilisation des ressources extérieures et intérieures. Cependant, pour la dette intérieure, les titres OdR et BSR initiés par la BCEAO dans le cadre de l'atténuation des effets de la pandémie ont permis de mobiliser des ressources à moindre coût.

#### **IV. SOURCES DE FINANCEMENT (EXTERIEURES ET INTERIEURES), PLAFOND D'ENDETTEMENT PUBLIC POUR LA PERIODE 2023-2025**

Dans cette section, les points suivants seront abordés :

- la justification de l'emprunt ;
- les orientations de la politique d'endettement public pour la période 2023-2025.

##### **A. JUSTIFICATION DE L'EMPRUNT PUBLIC**

En dépit des effets de la crise multidimensionnelle et multiforme, on observe une résilience de l'économie nationale avec un taux de croissance moyen de 2,8% du PIB au cours des quatre dernières années (2018-2021). Nonobstant cette performance, le budget de l'Etat est resté structurellement déficitaire. Cette situation résulte de la faiblesse des ressources propres (taux de pression fiscale bas) et une augmentation des besoins de financement.

Pour l'année 2023, les orientations économiques et financières visent l'atteinte d'un taux de pression fiscale de 15,1%. En cohérence avec les perspectives macroéconomiques, le besoin de financement net de l'Etat sous forme de prêts ressort en 2023 à 1 451,0 milliards de FCFA, soit 11,6% du PIB nominal. Ce besoin comprend : le solde primaire, l'amortissement de la dette et les intérêts.



## 1. Besoins de financement

Tableau 8 : Besoins de financement (Milliards de FCFA)

	2023 (LFI)	2024	2025
Recettes Publiques (y compris dons)	2 198,4	2 611,20	2 881,50
Dépenses totales hors intérêts	2 696,2	2 898,30	3 097,30
Solde Primaire	497,9	287,10	215,80
Intérêts	199,9	171,72	151,22
Amortissement	772,8	487,93	638,56
Produits provenant de la cession des actifs	-15,0	ND	ND
Remboursements de prêts et avances	-5,0	ND	ND
<b>Besoins de Financement</b>	1 451,0	946,74	1 005,59
PIB	12 497,58	13 620,43	14 802,00
Besoins de Financement (%PIB)	11,6	7,0	6,8

**Sources : DGB - INSTAT- DGDP 2022**

Les besoins de financement pour les trois (3) prochaines années se présentent comme suit :

- 1 451,0 milliards de FCFA pour 2023 ;
- 946,7 milliards de FCFA pour 2024 ;
- 1 005,6 milliards de FCFA pour 2025.

De 2023 à 2025, on note une diminution des besoins de financement de 1 451,0 milliards de F CFA à 1 005,6 milliards de F CFA.

## 2. Termes et conditions indicatifs des nouveaux emprunts en 2023

Les termes et conditions des nouveaux emprunts intérieurs et extérieurs sont présentés dans le tableau ci-dessous :



**Tableau 9 : Termes et conditions indicatifs des nouveaux emprunts en 2023**

Type / Nom Instrument	Fixe / Variable	Concessionnel /condition du marché	Maturité (ans)	Délai de Grace (ans)	<sup>2</sup> Taux d'intérêt (%)
Multilatéral (IDA, FAD, FIDA)	Fixe	Concessionnel	38-40	6-10	0,75
Multilatéral (BEI, BIDC,OPEP)	Fixe	Concessionnel	20-25	5-7	1-3
Bilatéral Europe (AFD, Belgique, Italie)	Fixe	Concessionnel	20-30	5-7	1-1,4
Bilatéral Arabe (FSAD, FKOW, FDAD, IRAK)	Fixe	Concessionnel	24-30	4-7	1-2,5
Multilatéral (BID, BADEA)	Fixe	Concessionnel	25-32	3-10	1-3
Bilatéral Asie (Chine +Inde + Corée du Sud)	Fixe	Concessionnel	20-25	5-6	1-2
BOAD-FMI	Fixe	Concessionnel	10-29	5-6	0,25-7,6
Bons du Trésor 1an	Variable	Marché	1	0	4,00
Obligations de 3ans	Fixe	Marché	3	2	5,80
Obligations de 5 ans	Fixe	Marché	5	3-4	6,10
Obligations de 7ans 8 ans	Fixe	Marché	7	3-4	6,25
Obligations de 10 ans 12 ans	Fixe	Marché	10	3-4	6,30
Emprunts commerciaux	Fixe	Marché	12	3-4	6,00

**Source : DGDP, DNTCP 2022**

## **B. ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE D'ENDETTEMENT POUR LA PERIODE 2023-2025**

Les orientations globales en matière d'emprunts publics extérieurs et intérieurs et de gestion de la dette pour les années 2023, 2024 et 2025 portent respectivement sur des plafonds d'endettement qui se chiffrent à 1 451,0 milliards de FCFA, 946,7 milliards de FCFA et 1 005,6 milliards de FCFA.

Le Gouvernement prévoit de recourir aux Bons et Obligations du Trésor sur le marché financier régional et sur le marché international suivant un calendrier indicatif annuel qui sera publié en début de chaque année par la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique. Parallèlement, des efforts seront poursuivis en vue de mobiliser une part importante des ressources extérieures. Les proportions de ces différents instruments dans les nouveaux besoins de financement seront déterminées par la stratégie adoptée.

## **V. STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC POUR LA PERIODE 2023-2025**

Cette section présente la stratégie d'endettement public du Mali retenue pour la période 2023-2025. Quatre (4) stratégies sont testées sur la base des tendances actuelles de la politique de mobilisation des ressources extérieures et intérieures et des actions menées par le Gouvernement pour diversifier les sources de financement des projets de développement. A cet effet, une brève présentation des quatre (4) stratégies est faite en premier lieu, suivie de la validation des hypothèses pour procéder

<sup>2</sup> Pour les bons et obligations du trésor ainsi que les emprunts commerciaux, les taux sont fixés en fonction de l'évolution du marché.

enfin à leur analyse. Parmi ces quatre stratégies, celle présentant les meilleures caractéristiques coût-risque sera retenue et mise en œuvre.

## **A. Présentation des stratégies**

Les stratégies testées au nombre de quatre (S1, S2, S3 et S4) sont présentées dans cette section.

### **1. Stratégie S1 : Stratégie de base**

La première stratégie (S1) ou **stratégie de base** consiste à maintenir la tendance actuelle de la politique de mobilisation de nouveaux financements.

A cet effet, il s'agira de continuer à faire recours aux financements hautement concessionnels de type IDA, FAD et FIDA. En ce qui concerne le financement intérieur, l'accent serait mis sur les Bons et Obligations du Trésor avec des maturités proches de l'existant.

Par ailleurs, pour cette stratégie, la proportion de la dette intérieure dans les nouveaux besoins de financement est maintenue à 92% durant la période 2023-2025.

### **2. Stratégie S2 : Extension des maturités domestiques et augmentation de la part des instruments en Euro**

Dans la stratégie S2, il s'agit de rallonger la maturité de la dette intérieure et d'augmenter la part des instruments de la dette extérieure libellés en Euro.

Dans ce cadre, il sera question de changer la structure de la dette intérieure en augmentant la part des obligations de 5 ans, 7 ans, 8 ans, 10 ans et en introduisant les obligations du trésor de 12 ans. Aussi, la proportion de la dette extérieure libellée en Euro sera augmentée au détriment des instruments semi-concessionnels libellés en Dollars afin d'atténuer le risque de change.

Dans cette stratégie, le financement domestique passera de 92% des besoins de financement en 2023 à 85% en 2025. Parallèlement, l'Etat continuera à mobiliser les ressources concessionnelles et semi-concessionnelles.

### **3. Stratégie S3 : Maximisation des prêts extérieurs (augmentation des prêts concessionnels au fil des années)**

Dans cette stratégie, il s'agit de diminuer la part de la dette intérieure au profit de celle de la dette extérieure. En effet, le financement extérieur passerait de 8% en 2023 à 17% en 2025.

Par ailleurs, les prêts hautement concessionnels passeraient de 5,1% en 2023 à 10,9% en 2025 et les prêts semi-concessionnels évolueraient de 2,9% en 2023 à 6,1% en 2025.



#### 4. Stratégie S4 : Recours à un emprunt commercial international combiné à une extension des maturités intérieures et une augmentation des prêts concessionnels et semi-concessionnels

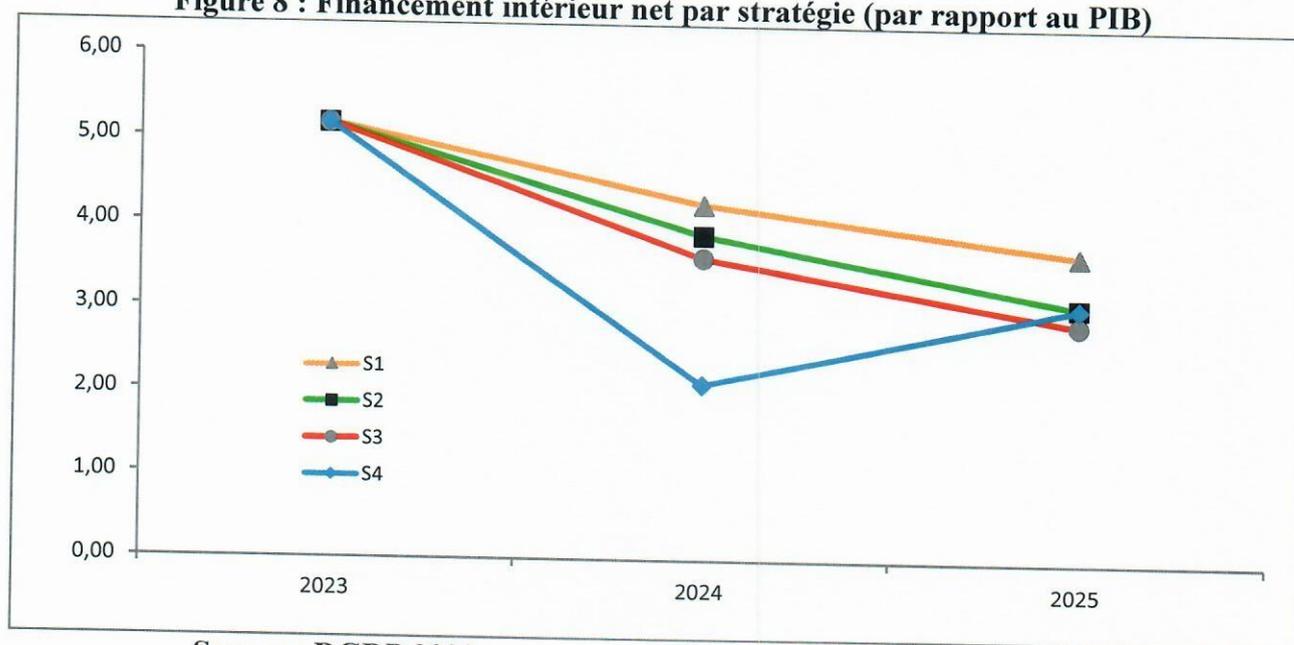
Cette stratégie consiste à recourir à un emprunt commercial international en 2024 entraînant une augmentation du financement extérieur. Ainsi, le financement extérieur passera de 8% en 2023 à 32% en 2024 pour retomber à 15% en 2025.

De plus, la structure de la dette intérieure a été modifiée en augmentant la part des obligations de plus de 5 ans.

De même, l'Etat continuera à mobiliser davantage les ressources concessionnelles et semi-concessionnelles.

### B. VALIDATION DES HYPOTHESES

Figure 8 : Financement intérieur net par stratégie (par rapport au PIB)



Source : DGDP 2022

Le graphique ci-dessus représente l'évolution du ratio financement intérieur net rapporté au PIB à travers les différentes stratégies examinées.

Pour toutes les stratégies, le ratio est positif sur toute la période, ce qui s'explique par des mobilisations de ressources domestiques supérieures aux remboursements. Ceci est la résultante de la faible proportion du financement extérieur sur la période dans les différentes stratégies.

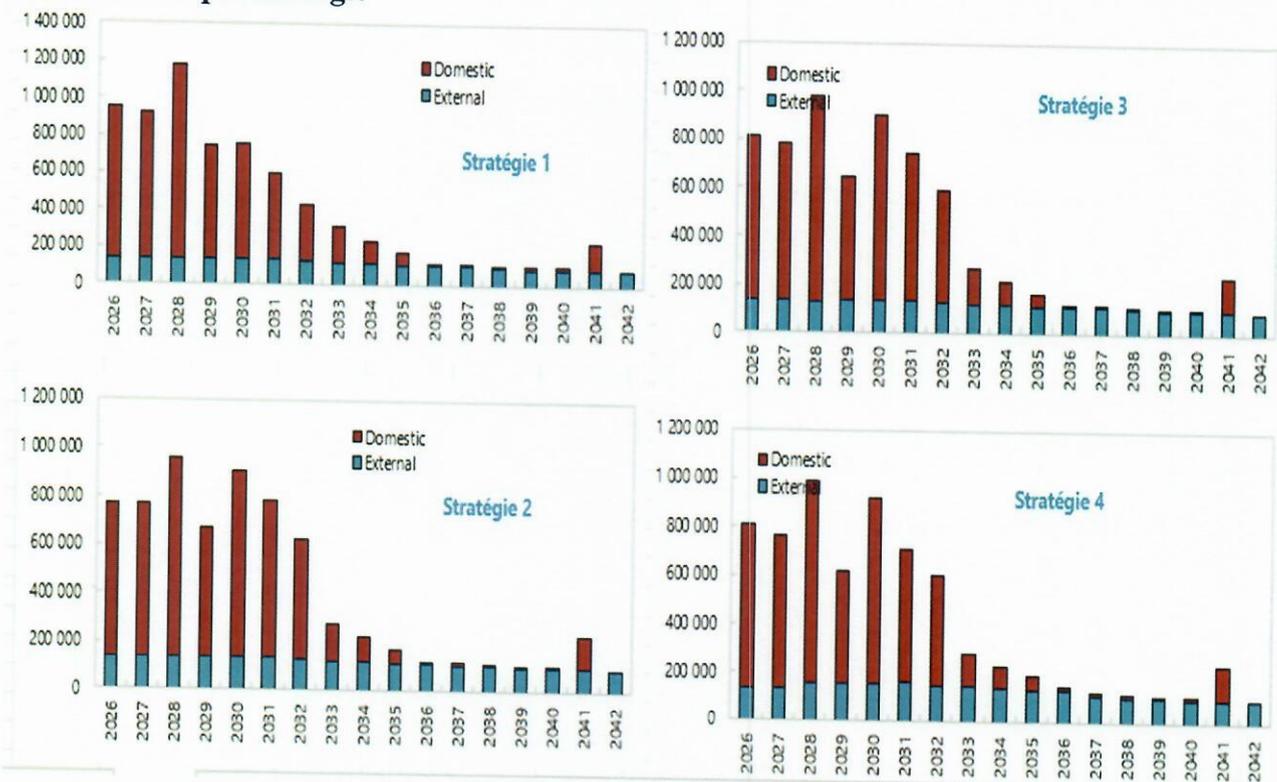
Toutefois, pour la stratégie S4, le financement domestique connaîtrait une baisse remarquable, passant de 5,17% du PIB en 2023 à 2,09% en 2024 en raison du recours à l'emprunt commercial sur le marché financier international en 2024.

## C. ANALYSE DES RESULTATS

Les résultats des simulations des quatre (04) stratégies ci-dessus énumérées à l'aide de l'outil SDMT sont présentés dans cette section. Elles sont comparées entre elles et sont évaluées par rapport à la situation de référence qui correspond à celle de fin 2022.

### 1. Profils d'amortissement et indicateurs de coûts et de risques

**Graphique 9 : Profils d'amortissement de la dette extérieure et intérieure après la mise en œuvre de chaque stratégie**



Source : DGDP 2022

**Tableau 10 : Indicateurs de coûts et risques**

Indicateurs de coûts et risque		Référence	Stratégies			
			S1	S2	S3	S4
Dette nominale (% du PIB)		53,9	53,98	53,94	53,93	53,93
Valeur actualisée (% du PIB)		45,9	47,9	47,6	47,3	47,3
Paiement d'intérêt (% du PIB)		1,8	2,0	1,9	1,9	1,9
Taux d'intérêt moyen pondéré (%)		3,4	4,05	3,93	3,89	3,90
Risque de refinancement	Dette amortissable durant l'année prochaine (% du total)	11,9	12,13	9,74	10,26	10,27

	Dettes amortissables durant l'année prochaine (% du PIB)	6,5	6,5	5,3	5,5	5,5
	Durée moyenne d'échéance (ans) ATM pour la dette extérieure	12,7	12,3	12,7	12,8	12,4
	Durée moyenne d'échéance (ans) ATM pour la dette domestique	4,3	3,7	4,1	4,0	4,0
	Durée moyenne d'échéance (ans) ATM pour la dette totale	8,0	6,6	7,2	7,2	7,3
Risque de taux d'intérêt	Durée moyenne à refixer (ans) (ATR)	8,0	6,6	7,2	7,2	7,3
	Dettes refixées durant l'année prochaine (% du total)	11,9	12,1	9,7	10,3	10,3
	Dettes à taux d'intérêt fixe (% du total)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Risque de change	Dettes libellées en devises (% du total)	43,6	33,9	35,5	36,4	38,5
	Amortissement en devise durant l'année prochaine (% du stock de réserves en devises)	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9

Source : DGDP 2022

De façon générale, l'analyse du profil d'amortissement à fin 2025 des quatre stratégies montre une concentration des remboursements sur les cinq années suivantes due en partie à la forte proportion réservée au financement domestique dans les nouveaux besoins de financement.



### **Stratégie S1 :**

La durée moyenne du portefeuille est de 12,3 ans et 3,7 ans respectivement pour les dettes extérieure et intérieure contre 12,7 ans et 4,3 ans pour la situation de référence.

La part de la dette publique arrivant à échéance dans un an se détériore passant de 11,9% à 12,13%.

On constate que le coût de la dette publique augmente en passant de 3,4% dans l'année de référence à 4,05% au niveau de S1.

Le niveau du risque de change est en baisse puisque le pourcentage de la dette en devise diminue en passant de 43,6 % dans l'année de référence à 33,9 % dans S1.

### **Stratégie S2 :**

La durée moyenne du portefeuille de la dette extérieure reste stable par rapport à la période de référence, soit 12,7 ans.

On constate que le coût de la dette augmente légèrement en passant de 3,4% dans la situation de référence à 3,93%.

La durée moyenne de la dette intérieure connaît une légère régression dans cette stratégie en s'établissant à 4,1 ans contre 4,3 ans dans la situation de référence. Aussi, la durée moyenne du portefeuille globale connaît une détérioration en passant de 8,0 ans dans la situation de référence à 7,2 ans.

Le niveau du risque de change diminue dû à la part de la dette en devise qui est passée de 43,6% dans la situation de référence à 35,5%.

### **Stratégie S3 :**

Le coût de la dette augmente par rapport à la situation de référence, passant de 3,4% à 3,9%.

La durée moyenne du portefeuille global baisse légèrement en passant de 8,0 ans dans la situation de référence à 7,2 ans. La part de la dette qui arrive à échéance dans un an diminue en passant de 11,9 ans dans la situation de référence à 10,3 ans.

Cette stratégie S3 expose moins le portefeuille au risque de change comparativement à la situation de référence. En effet, la proportion de la dette libellée en devise passe de 43,6% dans la situation de référence à 36,4%. Ces résultats s'expliquent par le poids important de la dette intérieure dans la couverture des besoins de financement.

### **Stratégie S4 :**

Dans cette stratégie, les proportions réservées au financement domestique dans les nouveaux besoins de financement représentent 92%, 68% et 85% sur la période 2023-2025. Pour l'année 2024, la moitié du financement extérieur serait mobilisée sous forme d'emprunt commercial sur le marché financier international.



La durée moyenne du portefeuille diminue légèrement en ressortant à 7,3 ans contre 8,0 ans dans la situation de référence. Malgré, le recours à l'emprunt commercial international en 2024, le risque de change diminue par rapport à la situation de référence en passant de 43,6% à 38,5%, mais demeure plus élevé que celui des autres stratégies. Ce risque serait atténué par le fait que l'emprunt commercial se fera en Euro.

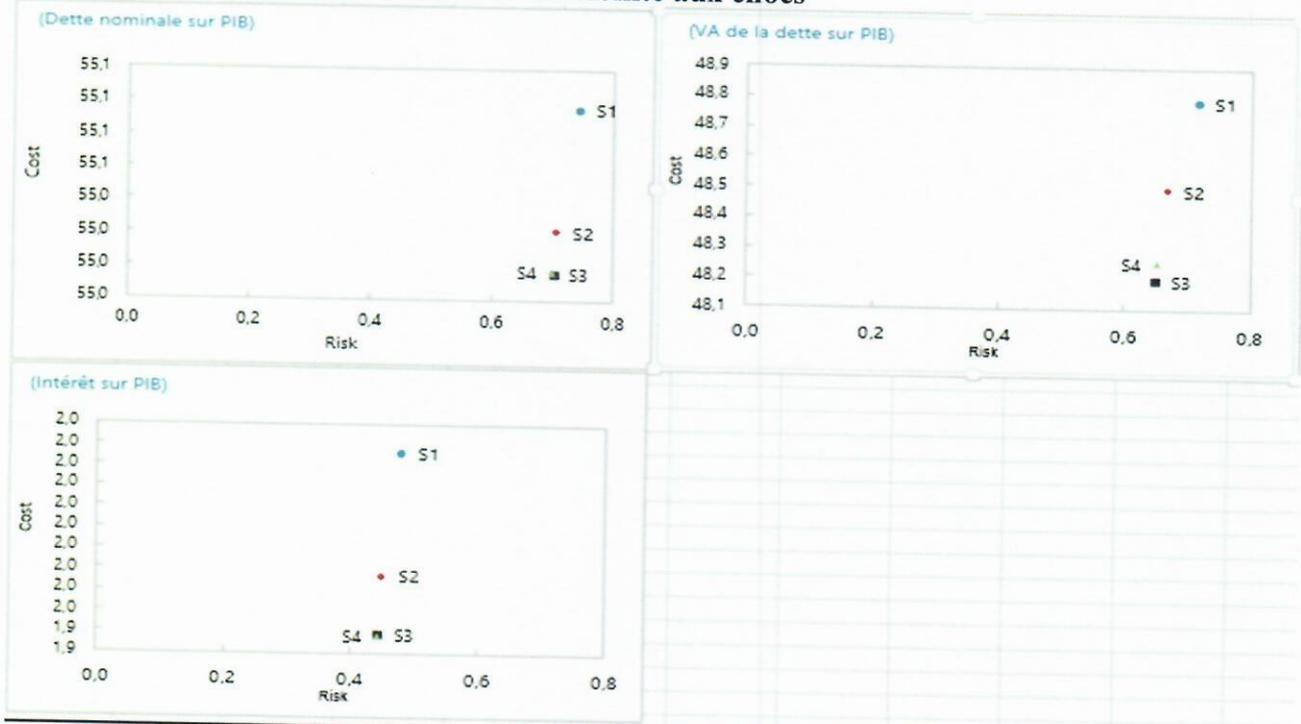
Le risque du taux d'intérêt diminue par rapport à la situation de référence. En effet, la proportion de la dette à réviser dans un an varie de 11,9% à 10,3%.

## 2. Analyse de la sensibilité aux chocs, choix de la stratégie et perspectives de viabilité de la dette

### 2.1 Analyse de la sensibilité aux chocs

Cette section se propose de faire l'analyse de la vulnérabilité du portefeuille de la dette du Mali. Pour ce faire, on procédera à des tests de simulation de différents chocs qui consistent en une dépréciation du franc CFA de l'ordre de 30% par rapport aux devises du portefeuille à l'exception de l'Euro, une augmentation des taux d'intérêt réels domestiques modérée de 1,5 point de pourcentage, extrême de 3,0 points de pourcentage et à une combinaison d'une dépréciation de 15% du Franc CFA et de l'augmentation modérée des taux d'intérêt.

**Graphique 10 : Résultats des tests de sensibilité aux chocs**



Source : DGDP 2022

Les tests de sensibilité montrent que la stratégie S1 exerce plus de pression sur le ratio « encours de la dette / PIB (%) », en termes de risque et de coût. Par contre, S4 présente le meilleur rapport coût/ risque.

En ce qui concerne le ratio « valeur actuelle/PIB (%) », la stratégie S1 est plus risquée et plus coûteuse par rapport aux autres stratégies. En revanche, les stratégies S3 et S4 présentent les meilleurs ratios.

S'agissant du ratio « taux d'intérêt/PIB (%) », S1 exerce plus de pression en termes de risque et de coût par rapport aux autres stratégies. Les stratégies S3 et S4 présentent les meilleurs rapports coût/risque.

## 2.2 Choix de la stratégie

Les stratégies S3 et S4 présentent globalement les meilleurs indicateurs de coût et de risque. Cependant, il ressort des résultats de l'analyse de sensibilité aux chocs que S4 est la stratégie optimale en termes de coût et risque. En effet, les niveaux de taux d'intérêt et de valeur nominale de la dette totale rapportés chacun au PIB favorisent S4. Aussi, le choix sur S4 est motivé par la nécessité de recourir à l'emprunt commercial sur le marché financier international en vue du reprofilage de la dette intérieure et réduire ainsi le risque de refinancement.

A titre de rappel, S4 vise à recourir à un emprunt commercial, à des prêts extérieurs concessionnels et semi-concessionnels et à l'extension des maturités domestiques.

Par rapport aux autres stratégies, le portefeuille sera plus exposé au risque de change en raison du recours à l'emprunt commercial international en 2024. Toutefois, ce risque serait atténué par le fait que l'emprunt sera effectué en Euro.

## 2.3 Mesures de mise en œuvre de la stratégie retenue

La stratégie S4 retenue est une combinaison du recours à l'emprunt commercial et aux prêts extérieurs concessionnels et semi-concessionnels, ainsi que l'extension des maturités domestiques. Pour la bonne mise en œuvre de cette stratégie, nous recommandons :

- l'amélioration de la situation socio politique et sécuritaire qui pourrait impacter la notation financière et la mobilisation des ressources extérieures;
- la satisfaction des conditions préalables à l'intervention sur le marché financier international prévue pour 2024 ;
- l'augmentation des émissions d'obligations du trésor de longues maturités (5 ans, 7 ans, 10 ans et 12 ans) ;
- l'augmentation des emprunts extérieurs concessionnels et semi-concessionnels.

Afin de mettre en œuvre la stratégie retenue dès l'année 2023, un plan annuel de financement a été élaboré afin d'opérationnaliser la stratégie d'endettement. Ce plan est présenté dans le tableau ci-dessous.

Le plan annuel de financement montre les montants que le gouvernement souhaite emprunter en 2023 auprès des divers bailleurs de fonds et émettre sur le marché domestique par type d'instrument. En ce qui concerne les émissions de bons et obligations du Trésor, un calendrier d'émission sera publié chaque trimestre avec les dates d'émissions et les montants par maturité.

*Plan annuel de Financement 2023 (millions de F CFA)*

<i>Source</i>	<i>Créanciers</i>	<i>2023</i>
<i>Extérieure</i>	IDA/FAD/FIDA	40 826
	OPEP/Fonds arabes	256
	BEI/AFD/Italie	4 727
	BID/BADEA	11 025
	Chine	7 779
<i>Intérieure</i>	BOAD	25 388
	FMI	0
	Bons du Trésor	176 951
	OAT de 3 ans et 5 ans	472 528
	OAT de 7 ans et 8ans	352 507
	OAT de 10 ans et 12 ans	359 014
	<b>Total</b>	<b>1 451 000</b>

### **3. Perspectives de viabilité de la dette publique**

En 2006, les Institutions de Breton Woods (IBW) ont défini un Cadre de Viabilité de la Dette (CVD), objet de révisions périodiques. Ainsi, selon le nouveau CVD en vigueur depuis juillet 2018, la dette extérieure est viable lorsque sa Valeur Actuelle (VA) est inférieure à 180% des exportations de biens et services, à 40% du PIB et son service inférieur à 15% des exportations et à 18% des recettes budgétaires.

Pour le Mali, les projections du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) indiquent qu'en 2022, les ratios se rapportant à la Valeur Actuelle, sont respectivement de 94,3% des exportations de biens et services, de 23,5% du PIB et ceux relatifs au service de la dette sont de 8% des exportations et de 11,2% des recettes budgétaires. Par conséquent, le Mali est dans la catégorie des pays à risque de surendettement modéré.

Ces ratios resteront inférieurs aux seuils pertinents jusqu'en 2040 si les tendances de l'économie se maintiennent et si l'endettement futur est conforme à la stratégie adoptée. La mise en œuvre effective des orientations stratégiques à long terme et la poursuite d'une stratégie financière privilégiant la mobilisation des dons et des emprunts extérieurs concessionnels et/ou semi-concessionnels devraient consolider la viabilité de la dette.



## VI. RECOMMANDATIONS

L'analyse des différentes stratégies a permis de montrer que la stratégie S4 est la meilleure en termes de rapport coûts/risques. A cet effet, les recommandations ci-dessous sont formulées sur la base de cette stratégie. Ainsi, la stratégie d'endettement du Mali doit être basée sur les éléments suivants :

1. **Améliorer la situation socio politique et sécuritaire qui pourrait impacter la notation financière et par conséquent nous permettre de recourir à un emprunt commercial à des conditions favorables ;**
2. **Satisfaire les conditions préalables à l'intervention sur le marché financier international prévue pour 2024 ;**
3. **Mobiliser davantage de ressources concessionnelles et semi-concessionnelles ;**
4. **Privilégier les emprunts intérieurs de plus longues maturités et l'équilibrage des échéances**, en augmentant la part des émissions d'obligations du Trésor d'au moins 5 ans, en gardant les échéances des services annuels équilibrées pour éviter d'avoir des années de pic ;
5. **Mettre en œuvre une politique plus active en matière de choix des devises d'emprunt, même si la marge de manœuvre n'est pas très grande**, en favorisant la dette extérieure en Euros pour les nouveaux emprunts, dans la mesure du possible ;
6. **Maintenir une politique prudente de mobilisation d'emprunts à taux fixe**. La quasi-totalité de la dette publique contractée à des taux fixes limite le risque de taux d'intérêts ;
7. **Renforcer les actions et les mesures d'optimisation des interventions de l'Etat sur le marché**, en établissant un calendrier d'émission de titres publics (Bons et Obligations du Trésor) et en veillant à la présence régulière de l'Etat malien sur le marché régional ;
8. **Améliorer davantage le taux de décaissements des projets et programmes financés sur ressources extérieures ;**
9. **Renforcer la coordination entre les structures de gestion de la dette (DGDP et DNTCP) ;**
10. **Renforcer les capacités de l'équipe d'élaboration de la stratégie d'endettement.**



## CONCLUSION

La présente stratégie repose sur une vision globale et cohérente de la politique d'endettement et doit être rigoureusement respectée. Aussi, les mesures suivantes sont nécessaires :

- **Au plan budgétaire**, poursuivre les efforts dans le sens d'une maîtrise des engagements, des dépenses courantes et d'une mobilisation plus efficace des ressources propres (élargissement de l'assiette et simplification des procédures) afin de réduire le déficit budgétaire ;
- **Au plan de la productivité et de la compétitivité**, la diversification de l'économie devra être la priorité du Gouvernement. Le choix des projets à haute rentabilité économique devrait être dès lors un des critères de sélection des projets à inscrire dans le Programme Triennal d'Investissement (PTI) ;
- **Au plan de la politique de mobilisation de nouveaux financements**, poursuivre la mobilisation de dons et d'emprunts concessionnels et semi-concessionnels ainsi que l'amélioration de l'efficacité de l'aide ;
- **Au plan de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique**, suivre régulièrement les données relatives aux transactions sur la dette ; poursuivre le renforcement des capacités du Comité National de la Dette Publique ainsi que de la Direction Générale de la Dette publique.

Toutes ces mesures devraient être accompagnées d'une bonne gouvernance politique, économique et financière, dans une perspective d'amélioration de la qualité de nos politiques et institutions.

